

BAIL EMPHYTÉOTIQUE : C'EST SIGNÉ !

La ZAC multisite de Raville poursuit son essor



La signature du BEA, un acte important pour la commune. Premier plan : Philippe Blech, SNI – Denis Baur, Maire – Maître Myriam Junger, Notaire. Second plan : Olivier Schneider, SNI – Roland Di Bartolomé, Adjoint – Patrice Munier, SODEVAM

Depuis 3 ans, les élus communiquent sur la réalisation des pavillons seniors et des cellules commerciales qui vont s'implanter sur la ZAC de Raville (cf. : bulletins annuels 2014 p. 28-29 et 2015 p. 28). Aujourd'hui ces deux projets sont bel et bien arrivés dans leur phase opérationnelle au prix de longues réflexions et négociations. La commune « ne voulait prendre aucun risque financier dans l'opération. Elle a donc imaginé un montage juridique novateur faisant supporter le risque à une société immobilière », la SNI (Société Nationale Immobilière) qui injectera 2,7 millions d'euros dans le tissu économique et social. C'est un acte politique majeur pour la commune qui a été scellé officiellement en mairie le 29 janvier 2016. Un partenariat de 35 ans qui va unir la commune et la SNI, premier bailleur social de France. La commune met à disposition les terrains et restitue les loyers versés par les seniors et les commerçants à la SNI

en contrepartie de son investissement. Petit rappel concernant l'aménagement de la ZAC : elle s'étend à l'Est sur 3,6 hectares comprenant la salle communale, la boulangerie, le parking de covoiturage et des activités de loisirs. Au centre, sur 9,5 hectares dans le prolongement du groupe scolaire et de

l'accueil périscolaire, est déjà sorti de terre un lotissement avec 14 maisons que vous pouvez apercevoir le long d'un merlon en montant sur Volmerange. Quant à la partie ouest, entre la rue du Keybourg et le lotissement des tilleuls, les travaux n'ont pas encore démarré et pour cause, cet espace est dédié à l'urbanisation, mais dans un avenir beaucoup plus lointain.

De nombreux jeunes couples travaillant au Luxembourg cherchent à s'installer dans le canton ce qui conduit les communes à anticiper l'offre en terrains constructibles. Cependant, comment envisager une augmentation démographique sans développement des services et des commerces et sans le maintien d'une mixité sociale ? Un vrai casse-tête que la commune de Kanfen a su résoudre sans engager les finances publiques.

Les premiers travaux des pavillons seniors et des cellules commerciales ont déjà commencé : la redynamisation du tissu économique et social est en route. Elle s'accompagne d'une multitude d'autres projets (cf. : verso).



Vue de synthèse des prochaines cellules commerciales et des aménagements extérieurs (réalisation ID'architecture)

APPEL À VOTRE MÉMOIRE PHOTOGRAPHIQUE

La municipalité est actuellement à la recherche de documents qui évoquent le passé de notre commune. Si vous êtes en possession de photographies, cartes postales ou autres, n'hésitez pas à contacter la mairie au 03 82 50 61 10.

Nous prendrons le plus grand soin de vos documents et vous les rendrons très rapidement après les avoir numérisés. Grâce à l'aide de tous, nous pourrons réaliser un ouvrage de référence sur Kanfen et son histoire.

DES PROJETS, KANFEN N'EN MANQUE PAS

Rappel sur les travaux en cours de réalisation



LOTISSEMENT DE RAVILLE

Grâce au bail emphytéotique administratif qui assure un financement d'ordre privé (cf. : page 1), des locaux dédiés aux commerces et des maisons à destination de personnes âgées sont en cours de construction sur des terrains communaux.

Ce montage juridique permet d'attirer des services et de favoriser la construction de bâtiments adaptés aux seniors sans engagement immédiat de fonds publics alors que les dotations de l'État ne cessent de diminuer. Dans 35 ans, la commune sera propriétaire de l'intégralité de ces bâtiments, mais en attendant ça bouge sur la ZAC de Raville et des synergies se créent.

Ainsi, les onze pavillons seniors prennent progressivement forme à l'arrière du gymnase. Après la création d'une plateforme par remblaiement de 60 000 m³ d'une terre prélevée in situ, les travaux vont bon train. À la fin de l'année, il s'agira de proposer à la location ces habitations fonctionnelles non meublées de 64 m² chacune.

Le développement des cellules commerciales se poursuit également. La dalle a été coulée le 23 février 2016 et la 1^{re} pierre a été officiellement posée le 3 mars en présence notamment de Rachel Zirovnik, conseillère départementale. Deux bâtiments de 130 m² chacun seront en mesure d'ici l'automne d'accueillir au rez-de-chaussée quatre nouvelles cellules commerciales aux côtés de la boulangerie : un cabinet médical composé d'un kinésithérapeute et d'infirmières, une boucherie, un institut de beauté et un magasin de fleurs. Le sous-sol en dur sera quant à lui réservé aux services municipaux. L'étage, réalisé en structure bois, accueillera 3 appartements (un T2, un T3 et un T4) qui seront proposés, en priorité, à la location pour le personnel

des magasins et des services. Nul doute que la présence du parking de covoiturage et la forte affluence de frontaliers sur le réseau routier des alentours sont de nature à favoriser l'implantation de commerces et de services de proximité. Cette dynamique en entraîne une autre. Une micro-crèche privée est actuellement en cours de construction à proximité de l'école maternelle. Il s'agira d'un bâtiment de plain-pied de 130 m² avec jardin. Les enfants pourront y apprendre l'anglais dès leur plus jeune âge. L'ouverture est prévue pour septembre. Une construction qui arrive au bon moment car le lotissement voisin compte près d'une quinzaine de maisons dans lesquelles logeront essentiellement de jeunes parents. La famille

Vanin, les premiers habitants de la rue des Walcourt, interrogée sur son choix « kanfenois » est formelle : « La proximité du Grand-Duché, la diversité de l'offre d'accueil des enfants et les prochaines cellules commerciales nous ont conduits sans hésitations à nous installer à Kanfen ».

Les travaux ne s'arrêtent pas seulement à l'entrée du village sur la ZAC de Raville. L'enfouissement des réseaux aériens sur les voiries d'intérêt communautaires et communales ne vous aura pas échappé. L'opération, cofinancée par la CCCE, apportera un éclairage basé sur la technologie LED particulièrement écologique.

Autant de projets qui amélioreront la qualité de vie des Kanfenois



Les premiers habitants du lotissement Raville ont emménagé !

Accompagné de Nathalie Le Lay, Isabelle Renoir et Didier Nicloux, Denis Baur s'est rendu samedi 6 février au lotissement de Raville pour souhaiter la bienvenue à la famille Vanin.

Comme il est de tradition, le Maire a offert un bouquet de fleurs pour marquer l'arrivée de ces habitants dans le nouveau lotissement.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur à Kanfen !

POUSSONS LES MURS DU PÉRISCOLAIRE

Pour maintenir des conditions d'accueil de qualité



L'extension du bâtiment à réaliser correspond à la surface en rouge sur le plan. La zone bleue correspond à une partie existante mais qui sera réaménagée.

L'accueil périscolaire est devenu un véritable enjeu du développement local. La conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle est un sujet préoccupant pour la plupart des familles. C'est pourquoi à côté du temps scolaire et du temps familial, la CCCE et les communes ont su proposer aux parents des solutions d'accueil de proximité et de qualité favorisant l'épanouissement de

leurs enfants. Ainsi les bâtiments n'ont cessé d'évoluer en 16 ans d'activités à Kanfen. D'un préfabriqué, nous sommes passés à une structure qui a été intégrée dans la construction de l'école maternelle. Oui, mais voilà, aujourd'hui, l'espace disponible ne suffit plus. L'attrait de ce service est tel que l'augmentation des effectifs est constante. La municipalité a donc décidé d'agrandir

les locaux de 74 m² et d'investir dans du mobilier supplémentaire. Le coût de l'opération se monte à 152 640 € et la commune espère recevoir des subventions à hauteur de 80%. La capacité d'accueil sera ainsi portée de 50 à 80 enfants et les activités éducatives encadrées par ECLOS pourront se dérouler dans des conditions plus favorables.

LE 5 AVRIL 2016, LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION

Comment savoir si son téléviseur est compatible ?



La TNT HD arrive le 5 avril 2016. Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît sur la chaîne 7 ou 57. S'il n'apparaît pas, équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

Si vous recevez la télévision par câble ou satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.

Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre équipement TV est déjà compatible HD.

Le passage à la TNT HD aura lieu en une seule nuit sur l'ensemble du territoire, du 4 au 5 avril prochain. Ce changement de norme de la télévision implique le cas échéant une mise à niveau de votre équipement TV pour continuer à recevoir la télévision après cette date. N'attendez pas et vérifiez dès à présent la compatibilité de votre téléviseur ! L'ajout d'un simple adaptateur TNT HD suffit.

Pour savoir si votre téléviseur est compatible, faites ce test : lorsque sur la chaîne 7 ou 57, vous recevez bien Arte HD, le logo Arte HD apparaît en haut à gauche de l'écran (pendant les publicités, le logo n'apparaît pas, veuillez attendre la fin des publicités), si c'est le cas, c'est que votre téléviseur est compatible !

Plus d'informations ici :
Appelez le 0970 818 818 (prix d'un appel local)
ou sur le site www.recevoirlatnt.fr



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Une initiative citoyenne pour les plus jeunes



Les enfants de l'école élémentaire étaient venus assister au conseil municipal en 2014

La commune de Kanfen envisage de constituer un « conseil municipal des jeunes » avant l'été 2016. Il s'agit d'une instance municipale destinée aux enfants et aux jeunes âgés de 9 à 12 ans (CM1, CM2, 6^e et 5^e), créée par délibération du conseil municipal. Le conseil municipal des jeunes a pour mission d'initier les enfants à la vie politique réelle et de collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des enfants pour améliorer la vie municipale. Le conseil municipal des jeunes a un rôle consultatif (ses

délibérations n'ont pas force réglementaire si elles ne sont pas approuvées par délibération du conseil municipal).

Afin de vous donner les détails sur le mode de fonctionnement, les missions, et de répondre à toutes vos questions, une réunion d'information à destination des jeunes concernés aura lieu **mercredi 20 avril 2016 à 17 h** à l'espace socioculturel de Kanfen. Des bulletins de candidature seront également disponibles

« PARTICIPATION CITOYENNE » ET VIDÉOSURVEILLANCE

Face aux cambriolages, la commune réfléchit aux initiatives à prendre

Bien que les statistiques montrent une très forte baisse des cambriolages sur notre commune en 2015, la préoccupation principale de l'équipe municipale reste la sécurité des biens et des personnes.

C'est pourquoi les élus réfléchissent à la mise en place d'un système de vidéosurveillance couplé au dispositif « participation citoyenne ».

Ce dispositif consiste à associer les acteurs locaux de la sécurité et la population concernée à la sécurisation

de leur propre environnement, avec l'appui et sous le contrôle de l'État.

Dans cette optique, le maire et ses adjoints ont rencontré la Gendarmerie d'Hettange-Grande ainsi que le « correspondant vidéosurveillance » du département de la Moselle afin de réfléchir aux éventuels points d'implantation des caméras de surveillance.

Une réunion d'information sera organisée pour sensibiliser les kanfenois sur le dispositif « participation citoyenne » et sur le projet de vidéosurveillance.



Le 26 février 2016, les élus ont reçu la gendarmerie afin d'évoquer le dispositif « participation citoyenne » et le projet d'implantation des caméras de vidéosurveillance

Nids de guêpes

L'intervention des sapeurs pompiers de la Moselle pour la destruction d'un nid de guêpes n'est pas gratuite, mais facturée 95 € depuis le 1^{er} janvier 2015. Une autre offre de service est toutefois proposée par la société « Fini Les Guêpes ». L'intervention peut être sollicitée auprès de Emmanuel Coelho pour la somme de 80 €. Pour tous renseignements, contactez M. Coelho au 06 23 76 41 15. Plus d'information sur www.finalesgupes.fr

Agenda

Dimanche 17 avril
Olympiades - APE

Dimanche 24 avril
Puces des couturières - AKLAM

Dimanche 8 mai
Cérémonie du 8 mai

Dimanche 22 mai
Concours interne ouvert aux Kanfenois - Pétanque

Dimanche 12 juin
Kermesse - APE

Samedi 18 juin
Journée familiale - ASK

Espace socioculturel : un réel succès

Depuis son inauguration en septembre 2015, l'espace socioculturel connaît un vif succès. En effet, cet équipement, qui manquait cruellement à notre commune, a rapidement été réservé par les associations, les Kanfenois, et bien sûr, par la municipalité.

Si l'on ne tient compte que des weekends et des jours fériés, en 2015, la salle communale a connu un taux d'occupation de 65 %. Les particuliers l'ont réservée à hauteur de 52 %, la mairie 29 % et enfin les associations 19 %.

Il est à noter que l'utilisation de l'espace socioculturel par la commune peut paraître faible. En effet, les événements communaux (spectacles, réunions, conférences) ont souvent lieu le vendredi soir et ne sont donc pas comptabilisés dans ces statistiques.

Aucun doute que l'année 2016 connaîtra un succès identique !

Kanfen infos

Journal d'informations municipales de Kanfen et kanfeninfos.be

Directeur de la publication :

Denis BAUR, maire de Kanfen

Document écrit et réalisé par :

Isabelle Renoir,

Isabelle Debourges, Stéphane Citerne

Imprimé en 500 exemplaires par la Mairie

4 rue de la Mairie — 57330 KANFEN

Tél. : 03 82 50 61 10 — Fax 03 82 50 61 68

Courriel : mairie-kanfen@orange.fr

Liste de diffusion : infos.kanfen@gmail.com